traduit Julien, «est de la race des Turcs appelés *Hi-sou*». Ce nom de *Hi-sou* reparaît sous la forme *Kie-sou* dans le nom du royaume de *Kie-sou* dont la ville de *Chou-man* (Schoûmân) devint, en 661, le siège du Gouvernement de *T'ien-ma* (cf. p. 70, lignes 14—15 de la note).

Après avoir passé l'Oxus, *Hiuen-tsang* arriva au pays de *Houo*, dont la capitale, qui est la ville actuelle de Koundouz, se trouvait sur la rive sud du fleuve[1]). «Le roi est un Turc qui gouverne tous les petits royaumes situés au midi des Portes de fer[2])». Ce roi, au moment de la visite que lui fit *Hiuen-tsang* en 630 était *Ta-tou chad* ⑫, fils aîné de *T'ong Che-hou* ⑧; il venait de perdre sa femme, la katoun, fille du roi de *Kao-tch'ang*, et ne tarda pas à mourir lui-même dans les circonstances suivantes; «la katoun qu'il (c. à d. *Ta-tou chad*) épousa ensuite[3]) était jeune[4]); à l'instigation d'un fils précédent[5]), elle se servit de poison pour tuer son mari. Quand (*Ta-tou*) *chad* fut mort, comme le fils de la (défunte) princesse de *Kao-tch'ang* était en bas âge, le pouvoir fut usurpé par le fils précédent (qui avait le titre de) *tegin;* il devint *chad* et épousa en outre sa belle-mère». L'usurpateur[6]) se montra d'ailleurs fort bienveillant pour *Hiuen-tsang;* à son retour en 643 ou 644, le pélerin ne manqua pas d'aller rendre de nouveau visite à ce petit-fils[7]) de *T'ong che-hou kagan* qui régnait sur le Tokharestan et qui avait pris le titre de jabgou; il resta un mois entier auprès de lui.

En partant de Koundouz, à son voyage d'aller, *Hiuen-tsang* se rendit à Balkh. Dans la notice du *Si-yu-ki* sur cette ville, on lit que «dans ces derniers temps», *Se che-hou kagan* ⑬, fils de *Che-hou kagan* ⑧, était venu camper devant Balkh avec l'intention de piller le couvent; mais, pendant la nuit qui suivit son arrivée, il rêva que le dieu Vaiçramaṇa lui reprochait sa conduite et le transperçait de sa lance; il mourut presque aussitôt après.

---

1) 都城在河南岸. Julien (Vie, p. 268) écrit par inadvertance que «la capitale s'élève sur le rivage *oriental* du fleuve (de l'Oxus)».

2) Mémoires, vol. II, p. 193.

3) C'est-à-dire après la mort de la princesse fille du roi de *Kao-tch'ang*.

4) 其後娶可賀郭年沙. Julien (Vie, p. 62) écrit: «Ensuite *Ta-tou* épousa la jeune soeur de la princesse *Kho*». Ce contre-sens initial (qu'a provient de la faute de texte 郭 pour 敦) lui a rendu tout ce passage inintelligible.

5) C. à d. d'un fils que *Ta-tou chad* avait eu auparavant d'une autre femme; la suite du texte prouve que ce fils était déjà alors un homme fait et que sa mère n'était pas la défunte princesse de *Kao-tch'ang*.

6) Et non *Ta-tou chad*, comme le dit par erreur Julien (Vie, p. 64).

7) Et non «neveu» comme l'écrit Julien (Vie, p. 268). Ce prince était, comme on l'a vu, fils de *Ta-tou chad* qui était lui-même le fils aîné de *T'ong che-hou kagan*. Le texte chinois est ainsi conçu: 因見葉護可汗孫王都貨羅自稱葉護.